



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Financement des décharges de classes à Paris

Question orale n° 824

Texte de la question

Mme Céline Hervieu interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur les modalités de financement des décharges de classe pour les directeurs et directrices d'écoles de la ville de Paris, prévues dans la prochaine convention. Le choix de l'éducation nationale de faire porter sur la ville de Paris le poids du financement des décharges constituerait une nouvelle décision injuste pour l'école publique à Paris, qui serait extrêmement dommageable pour les enfants. Dans un contexte où l'école publique fait déjà face à de nombreuses attaques, notamment une baisse systématique des dotations horaires depuis 2017 et des fermetures de classes, exclusivement portées par l'école publique, Mme la députée déplore un tel choix de M. le ministre qui ferait peser la totalité de la charge financière des décharges sur la ville de Paris. Le dispositif de décharge d'enseignement pour les directrices et directeurs d'écoles maternelles et élémentaires qui comptent au moins 5 classes a largement prouvé ses bienfaits, autant du point de vue du climat scolaire que des résultats des élèves (en particulier dans les quartiers populaires). La décharge d'enseignement permet aux directrices et directeurs d'école d'assumer pleinement leurs fonctions administratives et pédagogiques, avec des bénéfices tangibles pour les élèves et les familles. Les directeurs et directrices peuvent se consacrer pleinement à l'accueil des familles et des élèves, au suivi pédagogique, à la sécurité à l'extérieur comme à l'intérieur des écoles, aux conseils d'école, à la surveillance de l'état bâtementaire, à la gestion des inscriptions. Elle lui demande que l'État maintienne sa participation à la protection des conditions de travail des directeurs en soutenant la ville de Paris pour maintenir des décharges à cinq classes et souhaite connaître ses intentions à ce sujet. Elle lui demande de préciser si les fiches de postes des directeurs ont été actualisées.

Données clés

Auteur : [Mme Céline Hervieu](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 824

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [23 juin 2026](#)